

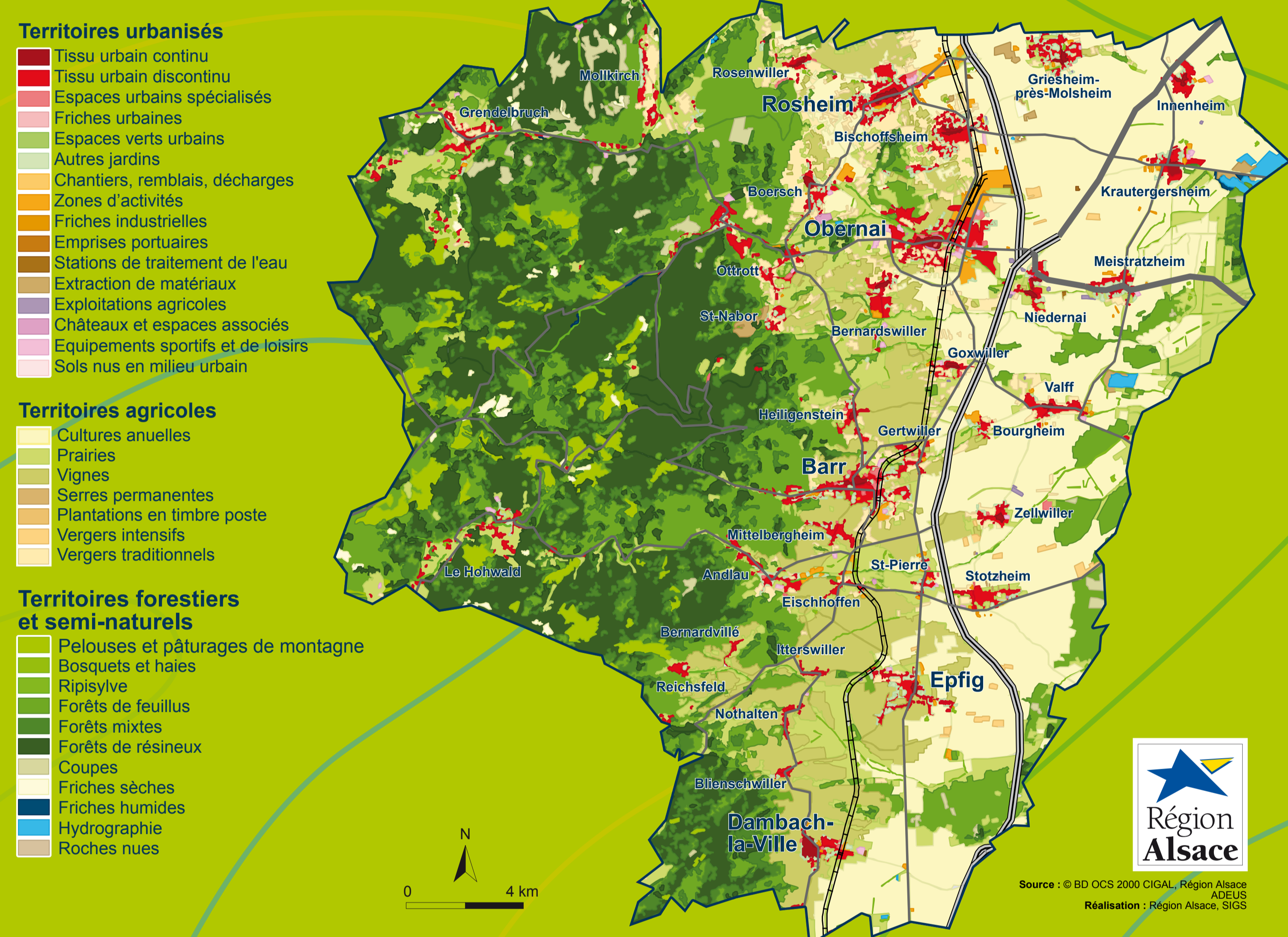
# LE SIG, POUR UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comment préserver l'équilibre entre l'urbanisation et les espaces naturels sinon en connaissant précisément son territoire ? C'est une des premières questions à laquelle a répondu le Syndicat Mixte du Piémont des Vosges pour réaliser son Schéma de COhérence Territoriale (SCOT). L'utilisation du Système d'Information Géographique (SIG) a été incontournable à chaque étape de ce projet.

## 1. Etablir le diagnostic du territoire

Le SIG a analysé les données socio-économiques et environnementales et les a traduites en cartes : comment se répartit la population ? Où sont les zones d'activités ? Quelle accessibilité ? Comment évoluent les espaces naturels face à la pression foncière ? etc.

L'occupation du sol dans le Piémont des Vosges



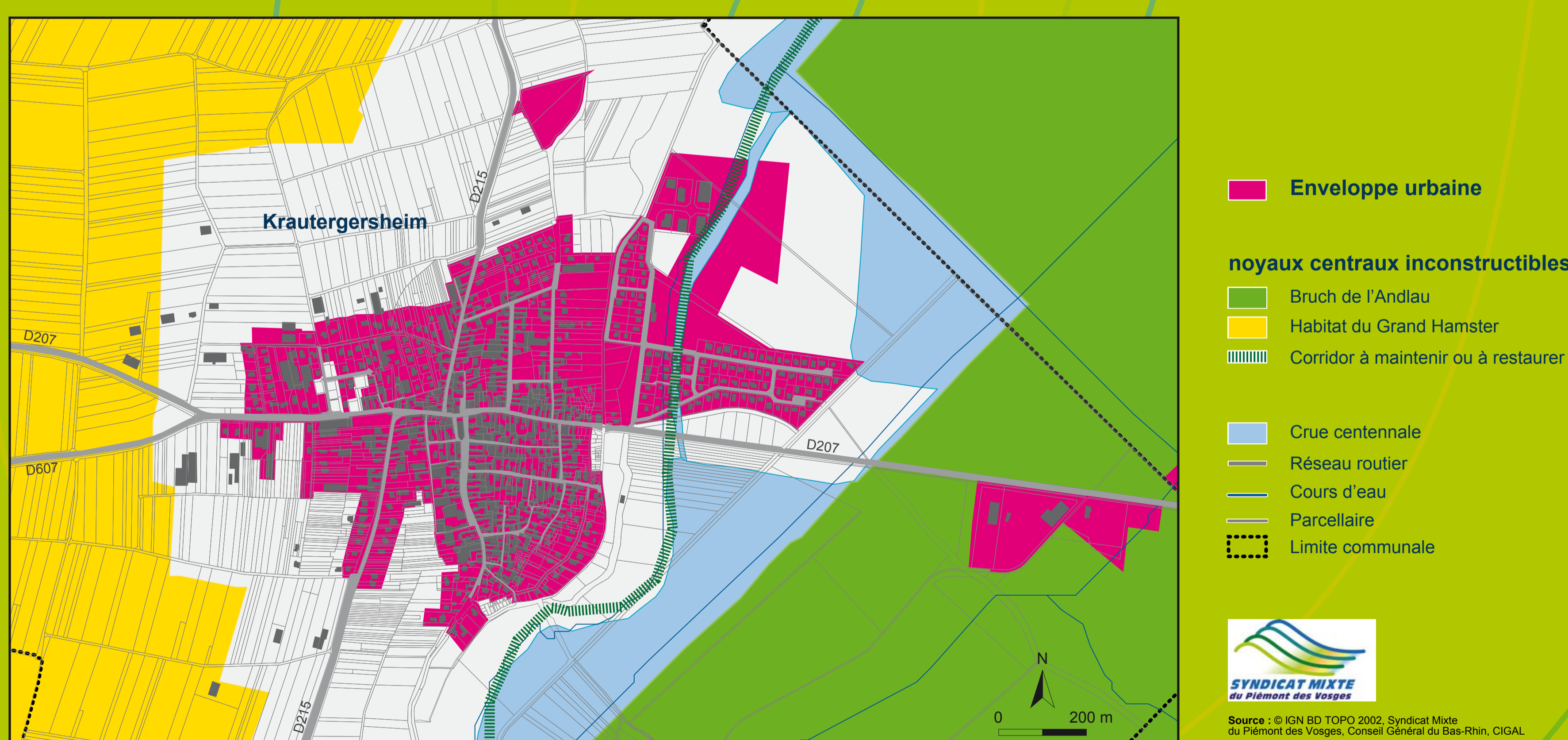
## 2. Définir les enjeux et les stratégies

Le SIG prend toute sa dimension en croisant différents paramètres pour localiser les forces du territoire : dynamique démographique et économique, attractivité touristique, accessibilité... et mettre en évidence ses faiblesses : urbanisation galopante, détérioration des espaces naturels, dégradation des paysages, pollutions diverses... déterminant ainsi les enjeux du développement durable.

## 3. Décider les grandes orientations d'aménagement

Le SIG comme outil d'aide à la décision, permet d'établir des scénarios d'évolution sur lesquels se positionnent les élus pour décider des stratégies d'aménagement pour les 20 prochaines années : limiter l'étalement urbain à 520 ha, localiser 50% des nouveaux emplois dans les nouvelles zones d'activités, construire 8 500 logements d'ici à 2025.

### Enveloppe urbaine et contraintes environnementales de la commune de Krautergersheim



L'enveloppe urbaine de Krautergersheim représente 74 ha. Depuis l'approbation du SCOT, l'extension de cette zone est fixée à 9 ha maximum d'ici à 2025. Les noyaux centraux inconstructibles doivent être repris dans les documents d'urbanisme : plan local d'urbanisme, carte communale...

## 4. Evaluer la politique du SCOT

Le SIG sera utilisé pour localiser, quantifier et qualifier les extensions urbaines et les noyaux centraux. Il permettra de vérifier l'adéquation entre les décisions prises et leur application sur le terrain.